# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LYSOL® Toilet Bowl Cleaner - Bleach (Canada)

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : LYSOL® Toilet Bowl Cleaner - Bleach (Canada)

Distribué par : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

: 1-800-338-6167

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Toilet bowl cleaner

Consumer use

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**n° SDS** : 377313PSDS v8.0

**Formulation #:** : 492-053B (362087 v5.0)

**DIN #** : 02271559

UPC Code / Sizes : HDPE White Toilet Bowl Cleaner Bottle with blue cap

19200 74246 7 (16 oz.) 19200 75055 4 (24 oz.)

## 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: MATIÈRES CORROSIVES POUR LES MÉTAUX - Catégorie 1

CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 1/16

## 2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** 

: Danger

Mentions de danger

: Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

**Généralités** 

: Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à

disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** 

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Se

laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

**Stockage** 

: Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure

intérieure résistant à la corrosion.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales.

régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
N-oxyde de N,N-diméthyltétradécylamine	1 - 5 1 -5 0.1 - 1	7681-52-9 3332-27-2 1310-73-2

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 **Date d'édition** : 05/11/2018 2/16

## 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** 

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

**Inhalation** 

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Causes serious eye irritation.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Causes severe irritation.

**Ingestion**: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 3/16

## 4. Premiers soins

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

### Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Movens d'extinction** 

**Agents extincteurs** 

appropriés

**Agents extincteurs** 

inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Des produits de décomposition dangereux peuvent se former au cours d'un incendie.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 **Date d'édition** : 05/11/2018 4/16

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

# Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 5/16

## 7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Garder sous clef. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### **Control**

### **Limites d'exposition professionnelle**

Nom des ingrédients hypochlorite de sodium	Limites d'exposition AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).
	STEL: 2 mg/m³ 15 minutes.
Sodium, hydroxyde de	ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013). C: 2 mg/m³ OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). CEIL: 2 mg/m³ NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). CEIL: 2 mg/m³ OSHA PEL (États-Unis, 2/2013). TWA: 2 mg/m³ 8 heures.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

### Protection de la peau

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 6/16

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** 

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

**État physique** : Liquide. [Opaque.]

Couleur : Bleu.

Odeur : Pomme.

Seuil olfactif : Non disponible.

pΗ : 12.7 à 13.2 [Conc. (% poids / poids): 100%][25°C]

Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)

Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et

gaz)

: Non disponible. : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : 1.05 à 1.07

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-

Température d'auto-

octanol/eau

inflammation

: Non disponible.

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Dynamique (température ambiante): 300 à 430 mPa·s (300 à 430 cP)

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 **Date d'édition** : 05/11/2018 7/16

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Temps d'écoulement (ISO 2431)

: Non disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Tenir à l'écart de la chaleur extrême. Keep from freezing. Protéger de l'humidité.

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les acides les métaux

\*\*\*TO BE TRANSLATED\*\*\*

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
*Lysol® Brand II Kills 99.9% of Viruses & Bacteria ™ Bleach TBC	DL50 Cutané	Rat	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non classé. Nocif. \*

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
hypochlorite de sodium	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	1.31 milligrams	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	10 milligrams	-
Sodium, hydroxyde de	Yeux - Hautement irritant	Singe	-	24 heures 1 Percent	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	400 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	_	1 Percent	_
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	0.5 minutes 1 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	24 heures 2 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500	-
*Lysol® Brand II Kills 99.9% of Viruses & Bacteria ™	Peau - Érythème/Escarre	Lapin	3.7	milligrams -	-

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 8/16

## 11. Données toxicologiques

Bleach TBC						_
	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	>1	-	-	

Conclusion/Résumé

Peau : Gravement irritant pour la peau. \* Yeux : Gravement irritant pour les yeux. \*

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Sensibilisation** 

Non disponible.

Conclusion/Résumé

 Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits. Peau Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Mutagénicité** Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u> Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

: Non disponible.

voies d'exposition

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Causes serious eye irritation.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Causes severe irritation.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 9/16

## 11. Données toxicologiques

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

### Exposition de courte durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.développement: Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

### Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Inhalation (gaz)	4840.9 ppm

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 10/16

## 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Chlore	Aiguë CE50 5.1 ppm Eau de mer	Algues - Macrocystis pyrifera - Jeune	4 jours
	Aiguë CE50 930000 μg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	4 jours
	Aiguë CL50 2.03 μg/l Eau douce Aiguë CL50 30 μg/l Eau douce Aiguë CL50 14 μg/l Eau douce	Crustacés - Asellus racovitzai Daphnie - Daphnia pulex Poisson - Oncorhynchus mykiss	2 jours 48 heures 96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Persistance et dégradation

Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

#### **Autres effets nocifs**

: Aucun effet important ou danger critique connu.

L'émission de grandes quantités dans l'eau peut entraîner une modification du pH avec pour résultat un danger pour la vie aquatique.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 11/16

## 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN3266	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium, hydroxyde de) RQ (Chlore)	8	II	$\Diamond$	Quantité limitée
Classification pour le TMD	UN3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (hypochlorite de sodium, Sodium, hydroxyde de).	8	II	<b>\( \)</b>	Quantité limitée
Classement mexicain	UN3266	LIQUIDO CORROSIVO, BASICO, INORGANICO, N.E.P. (Sodium, hydroxyde de)	8	II	<b>\_</b>	Quantité limitée
Classe IMDG	UN3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (hypochlorite de sodium, Sodium, hydroxyde de).	8	II	<b>\_</b>	Quantité limitée
Classe IATA-DGR	UN3266	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (sodium hydroxide)	8	11		See DG List.

l'utilisateur

Protections spéciales pour : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\*: Groupe d'emballage

# 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé. CWA (Clean Water Act) 311: Chlore; Sodium, hydroxyde de; Sodium, hydroxyde de;

dodécylbenzènesulfonate de sodium

CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées: Chlore

Clean Air Act Section 112 : Référencé

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** 

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 **Date d'édition** : 05/11/2018 12/16

## 15. Informations sur la réglementation

**Clean Air Act Section 602** 

**Class I Substances** 

: Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

: Non inscrit

**Class II Substances** 

**DEA List I Chemicals** 

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

**DEA List II Chemicals** 

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

#### **SARA 302/304**

#### Composition/information sur les ingrédients

			SARA 302 TPQ		302 TPQ SARA 304 RQ	
Nom	%	EHS	(lb)	(gallons)	(lb)	(gallons)
Chlore	2.5 - 5	Oui.	100	-	10	-

**SARA 304 RQ** : 329.1 lb / 149.4 kg [37.2 gal / 141 L]

**SARA 311/312** 

Classification : Réactif

Risque immédiat (aigu) pour la santé

### Composition/information sur les ingrédients

Nom		Décompression soudaine		Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Chlore sodium hydroxide	Non. Non.	Oui. Non.	Non. Oui.	Oui. Oui.	Non. Non.

#### **SARA 313**

	Nom du produit	Numéro CAS	%
Feuille R - Exigences en matière de rapport	Chlore	7782-50-5	3.0383
Avis du fournisseur	Chlore	7782-50-5	3.0383

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FDS, et que les copie et redistribution de la FDS incluent les copie et redistribution des avis joints aux copies de la FDS redistribuée par la suite.

### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: CHLORINE; SODIUM HYDROXIDE

**New York** : Les composants suivants sont répertoriés: Chlorine; Sodium hydroxide

: Les composants suivants sont répertoriés: CHLORINE; SODIUM HYDROXIDE; **New Jersey** 

CAUSTIC SODA

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: CHLORINE; SODIUM HYDROXIDE

#### Canada

**SIMDUT (Canada)** : Classe D-1A: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS

TOXIQUE).

Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).

Class E: Matières corrosives

#### **Listes canadiennes**

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 13/16

## 15. Informations sur la réglementation

**INRP** canadien

: Les composants suivants sont répertoriés: Chlore

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement

: ATTENTION

Mentions de danger : CORROSIVE.

CAUSES EYE AND SKIN DAMAGE. HARMFUL IF SWALLOWED.

Mesures de précaution

: Tenir hors de portée des enfants.

DO NOT get in eyes, on skin or on clothing. For sensitive skin or prolonged use, wear gloves.

Odours may irritate.

Use only in well ventilated areas. Avoid prolonged breathing of vapour.

**Autres informations** 

: DO NOT MIX WITH OTHER HOUSEHOLD CHEMICALS, SUCH AS PRODUCTS CONTAINING AMMONIA, TOILET BOWL CLEANERS OR ACIDIC CLEANERS, OR WITH OTHER LYSOL® PRODUCTS, AS HAZARDOUS GASES MAY BE RELEASED.

Contains sodium hypochlorite.

## 16. Autres informations

**Hazardous Material** Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

**National Fire Protection Association (États-Unis)** 



Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 **Date d'édition** : 05/11/2018 14/16

## 16. Autres informations

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 05/11/2018 Date de publication : 19/06/2018

précédente

Version : 8

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Commentaires à l'issue de : Update of the SDS la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 15/16

## 16. Autres informations

RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF362087 n° SDS : 377313PSDS v8.0 Date d'édition : 05/11/2018 16/16